

Anthony Coles – Candidat au poste d'administrateur du CEN de l'ACEP 2024-2026

Êtes-vous attachés aux marques de courtoisie élémentaires que sont le respect, l'honnêteté et l'intégrité?

Souhaitez-vous que vos cotisations syndicales soient utilisées pour vous, pour des fins qui vous tiennent à cœur et qui correspondent à vos valeurs?

Avez-vous des espoirs et des attentes quant à vos conditions de travail?

Souhaitez-vous que vos droits collectifs soient protégés et progressent sur papier comme dans la vraie vie?

Voulez-vous d'un syndicat qui vous soutient et investit dans votre mieux-être et votre avenir?

Il s'agit de décisions collectives qui nous appartiennent et sur lesquelles nous pouvons exercer un contrôle ou une influence importante. Mais il faut d'abord y croire, formuler des attentes et faire des choix. Ces choix et ces décisions sont réellement vôtres.

C'est pourquoi je me porte candidat au poste d'administrateur du Conseil exécutif national de l'ACEP. C'est ce en quoi que crois. C'est ce qui définira votre syndicat pour les années 2024 à 2026. Vous êtes l'ACEP. Nous sommes l'ACEP. Je souhaite conduire les membres vers un nouveau départ où l'attention sera centrée sur les membres, le service, le respect, l'intégrité et un avenir qui aura été collectivement défini. Voici ce que je propose.

La première année (2024), nous travaillerons à la conception d'un plan stratégique et d'un budget de fonctionnement axés sur les membres. Nous réinventerons l'ACEP pour en faire une organisation de service tournée vers l'extérieur. La première année verra également naître un cadre stratégique sur la responsabilisation et la transparence axé sur les membres. L'ACEP formulera des options stratégiques budgétisées sur lesquelles les membres pourront voter à l'Assemblée générale annuelle (AGA) de 2024.

De même, en 2024, un examen approfondi des Statuts et des Règlements de l'ACEP sera réalisé dans le but d'opérer une décentralisation qui donnera davantage de pouvoirs et d'autonomie aux organisations locales et régionales; qui pourra contrer la tendance inquiétante que représente la concentration du pouvoir dans les mains de la présidence de l'ACEP; et qui freinera plus efficacement la dynamique politique interne et les tendances à l'entre-soi au sein du Comité exécutif national.

La deuxième année (2025), nous mettrons en œuvre un modèle de prestation de services pour toute l'organisation et nous procéderons à de vastes consultations sur de possibles modifications des Statuts et des Règlements, lesquelles seront présentées sous forme de propositions détaillées à l'AGA de 2025.

La troisième année (2025), les modifications éventuellement apportées aux Statuts et Règlements de l'ACEP seront mises en œuvre. Un examen préliminaire de la mise en œuvre du nouveau modèle de prestation de services sera également effectué.

Qui suis-je?

Je m'appelle Anthony Coles. Employé dans la fonction publique fédérale depuis plus de vingt ans, j'ai exercé diverses fonctions dans le domaine de l'élaboration de politiques à

Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et Emploi et Développement social Canada. Je travaille actuellement comme analyste principal des politiques à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

J'ai fait des études axées principalement sur l'analyse des politiques publiques et l'administration. Je suis titulaire d'une maîtrise en politique et administration publiques de l'Université Carleton et d'un baccalauréat en sciences politiques avec spécialisation en politique et administration publiques de l'Université York.

Je suis actuellement vice-président de la section locale 512 (Santé Canada et ASPC). Je suis aussi membre du Comité ministériel d'orientation en matière de santé et de sécurité du portefeuille de la santé. De 2017 à 2020, j'ai été administrateur EC au Conseil exécutif national de l'ACEP (CEN); j'ai aussi été membre du Sous-comité des finances et du Comité de négociation collective.

En 2020, j'ai été candidat à la présidence de l'ACEP. J'ai formé une équipe avec 14 autres membres de l'ACEP qui se sont portés candidats à des postes d'administrateurs du CEN. Malheureusement, on a déterminé que nous étions inéligibles. Malgré de nombreux appels, interjetés par des voies officielles autant qu'informelles, notre équipe n'a pas pu participer aux élections de 2020 de l'ACEP, à l'instar de 13 autres candidats. Il n'y a pas de mots pour décrire notre déception.

L'expérience que j'ai acquise à l'ACEP est inestimable. Plus que jamais, je suis convaincu que notre organisation a un rôle existentiel à jouer, aujourd'hui comme dans les années à venir. La fonction publique est confrontée à d'énormes défis, des incertitudes de taille et des changements inévitables découlant de la COVID-19, des déficits qui ne cessent de se creuser, un déclin économique, des changements dans la nature de notre travail, des questions qui placent beaucoup d'entre nous dans une situation de précarité, et certains plus que d'autres (femmes, minorités, personnes en situation de handicap, etc.). Puisque je me considère personnellement comme neuro-atypique, j'ai une certaine idée de ce que c'est d'être différent et d'être parfois traité différemment. Nous devons impérativement pouvoir compter sur un solide leadership si nous voulons triompher des difficultés.

Si vous partagez ces mêmes valeurs, croyances et priorités, je vous demande de m'appuyer, de voter pour moi et de me confier le mandat de diriger votre syndicat.

Sincères salutations,

Anthony Coles

